

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2011

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, MARANDON Evelyne, FAURE Josette, BERNARD René, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, PASQUER Alain, CIRET Didier, DUMAS Robert, GOMBERT Annick, DENIS Christian, HOUSSIN Patrice, CHAMPIGNY Daniel, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, PICCOLO Jean, GUILLOT Jean-Paul, LAMAMY Jean-Marie, CRUNELLE Fabienne, WILLIAMS Richard, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, BLANCHARD Gérard.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 31 Janvier 2011.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Le Président Alain PASQUER informe le Conseil du fait que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2010 ne peuvent être votés, puisque les documents n'ont pas été fournis par les services des finances publiques. Les résultats seront donc repris de façon provisoire au budget 2011.

VOTE DU BUDGET 2011 DES ACTIONS ECONOMIQUES ET DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité l'ensemble des budgets 2011.

INTERVENTION DU PRESIDENT

Le CA 2010 et le BP 2011

Je voudrais vous indiquer qu'aux chiffres eux-mêmes nous vous avons joint plusieurs tableaux et annexes

- un état des opérations d'ordre tant en recettes que dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement

- un état des acquisitions de terrains ; un autre concerne les cessions
- un état d'acquisitions de matériels ou diverses
- un tableau des durées d'amortissement
- un état sur la nature des marchés
- pour le CA et le budget, vous disposez d'un état du personnel

Vous avez aussi deux grands tableaux :

- un sur les CA de nos opérations économiques
- un sur les budgets de nos opérations économiques en dehors de 3 : la clinique vétérinaire, IDEE et Sténo suite à la demande des services fiscaux d'intégrer les budgets économiques dans les budgets principaux, position qui vient d'ailleurs d'être revue par ces mêmes services.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

C'est un acte important puisqu'il rend compte en toute précision de la situation financière de la collectivité et de la gestion de l'année écoulée

Ce qui est essentiel dans le compte administratif, ce sont les moyens que la collectivité a su dégager en fin d'exercice.

De ce point de vue, nous pouvons dire sans conteste que le bilan est très satisfaisant.

Pourquoi ?

S'agissant des investissements, les documents remis font apparaître les restes à réaliser en dépenses et en recettes

- Pour la partie dépenses, vous voyez que les principales opérations restant à réaliser concernent les opérations Cœurs de village en particulier Thenay et Nuret
- Pour la partie recettes, vous y retrouvez l'affectation de 298 000 € soit une partie des excédents de gestion antérieurs et on constate que les restes à réaliser concernent là encore surtout les opérations Cœurs de village

Regardons le chapitre des dépenses de fonctionnement 2010

Quand on compare les lignes budgétaires entre ce qui était budgété et ce qui a été réalisé, **je dois dire ma satisfaction de voir que grand chapitre par grand chapitre, les sommes prévues n'ont pas été dépassées**

- les charges à caractère général : 914 020, 81 € contre 996 324 €

Je tiens à féliciter les services pour le bon suivi et le respect des consignes données de tenir au mieux tous nos comptes

C'est le cas pour

- les prestations de services
- les fournitures alimentaires
- les fournitures administratives ou autres
- les petits équipements
- les fournitures scolaires
- le petit entretien des bâtiments
- les dépenses de maintenance et d'assurances
- les transports

D'autres dépenses ont été contenues malgré les hausses que vous savez. Cela concerne :

- l'électricité

- les combustibles puisque sur ces deux postes les dépassements sont d'un peu plus de 10 000€ seulement.

- les charges de personnels

Là encore, par un travail de fourni de Sylvie Milord et Stéphanie Bardin sur la mutualisation des dépenses, la masse globale n'a pas dépassé les 2 400 000 € du budget ce qui constitue à peine 33% du budget. Vous le savez, la compétence scolaire a pour conséquence une masse salariale importante.

- vous retrouvez en dépenses imprévues et virement à la section d'investissement les plus de 741 000 € d'excédents des exercices antérieurs

- s'agissant du chapitre participation et les dispositifs de reversements, il est de 1 782 087 € contre 1 850 000 € budgétés

- les charges de gestion courante qui comprend les diverses cotisations payées en place des communes, les dépenses de fonctionnements des multi-accueils, des centres de loisirs, les RPI etc.. se sont élevées à 967 828,78 € soit près de 29 000 € en moins que la dépense prévue.

- les charges financières ont également été largement contenues

Regardons le chapitre des recettes de fonctionnement 2010

Elles ont été exécutées convenablement.

Dans beaucoup de chapitres, on voit le réalisé supérieur au budgété, preuve que nous essayons d'être prudent lors de nos inscriptions

C'est le cas pour la fiscalité avec 144 000 € de plus, des remboursements pour charges de personnels avec près de 27 000 €

Par contre, nous avons une part des dotations, subventions et participations en recul par rapport à l'inscription de quelque 47 000 € ; nous avons une explication pour chaque sauf en ce qui concerne l'Etat qui ne nous a pas versé la DGF attendue. Nous avons demandé à M le Trésorier de nous apporter une réponse car nous ne comprenons pas la baisse de quelque 17000 €

La balance

C'est un document essentiel qui fait le bilan de notre situation

Si l'on compare recettes et dépenses de fonctionnement, on constate que pour ce qui concerne l'exercice 2010, nous dégageons un excédent de gestion de **473 740,33 €**

C'est là l'objet de la satisfaction.

Cette satisfaction est renforcée par le fait que nous avons déjà un excédent antérieur de 710 737,50 €

Dans ce tableau, vous voyez que nous proposons d'affecter une partie de cet excédent global

- d'une part aux investissements 2010 (pour 298 000 €)

- d'autre part aux investissements 2011 (pour 287 000€)

Ces affectations successives sur ces deux ans consécutifs sont une vraie bonne nouveauté pour notre collectivité car nous finançons nous-mêmes une partie de nos investissements.

LES BUDGETS 2011

Les orientations du budget ont été définies le 31 janvier. J'avais insisté sur quelques points forts à savoir :

- le contexte est incertain tant pour la fiscalité par exemple que pour la géographie de notre intercommunalité qui a beaucoup évolué et de la future intercommunalité qui va évoluer conformément aux volontés du pouvoir central ;
- nous devons poursuivre la politique menée depuis 1999 et résumée dans le magazine-bilan diffusée dans tous les foyers, politique que l'on peut résumer en ces termes : un développement harmonieux de tout le territoire, conforme aux orientations du PNR de la Brenne, une attention forte et permanente portée aux projets des communes rurales, un équilibre nécessaire entre ce développement et celui des pôles plus importants
- nos moyens budgétaires ont fortement évolué avec cette géographie mais aussi les contextes qui nous ont été faits depuis plus de 10 ans

Les propositions qui vous sont soumises aujourd'hui ont été examinées par le bureau élargi de la Communauté de communes.

Je propose un budget à la fois raisonnable et volontariste !

Je vous le dis aussi nettement que l'an passé lors des votes des CA et BP 2010, si la situation budgétaire actuelle est une satisfaction et correspond aux objectifs que nous nous étions fixés, il n'est pas question pour autant de s'emballer : nous devons tenir compte des incertitudes économiques du moment, de l'absence de données fournies par l'Etat quant à la fiscalité. Je rappelle que la TP a été remplacée et que pour le moment, les services fiscaux ne nous ont pas donné d'éléments, ce qui est une première depuis des années. C'est d'ailleurs ce qui a conduit à ce que la décision soit prise par l'Etat de repousser à fin avril le vote possible des budgets des collectivités.

Je regrette personnellement cette incertitude dans laquelle nous sommes laissés sachant que les collectivités ont l'obligation d'équilibrer leurs budgets.

S'agissant du fonctionnement

Le budget s'élève en recettes et dépenses à 7 360 348 €

Vous avez les données sur le même document que le compte administratif afin de faciliter la lecture

Pour les recettes :

- nous vous proposons d'affecter 599 477,83 € de nos excédents
- nous avons contenu nos recettes afin d'essayer de n'avoir aucune mauvaise surprise en espérant que ce qui est attendu nous soit attribué
 - pour les recettes fiscales, nous avons été raisonnables en ne tenant compte que d'une partie des augmentations des bases décidées par le législateur

NOUS PROPOSONS LE MAINTIEN DE NOS 4 TAXES :

- TH à 6,29
- FNB à 19,65
- FB à 9,73
- TP à 8,23

En attendant d'avoir des éléments des services fiscaux

- nous avons minimisé les remboursements pour charges de personnels
- nous avons aussi réduit les recettes en dotations, compensations et autres subventions

Pour les dépenses :

Nous avons ou réinscrit les sommes prévues au budget 2010 ou forcé un peu les dépenses sur de nombreux chapitres, toujours par précautions soit :

- un peu plus de 1 000 000 € pour les dépenses de charges à caractère général
- 2 500 000 € pour les dépenses de personnels : dans le DOB, je vous ai proposé l'embauche du jeune Alexandre BARRE pour l'animation, un temps plus complet pour Alain Alamargot qui travaille au sein de l'équipe technique des écoles et je vous propose l'embauche de Flavien GENUITE au sein de l'équipe verte.
- 361 922,83 € de dépenses imprévues sachant que 287 000 € sont aussi affectés aux dépenses d'investissements 2011
- les dépenses de participations sont augmentées du fait de l'appel de fonds supplémentaire que nous demande le SYMCTOM soit 1 745 000 € ce qui portera la TEOM à 13,5% soit un taux très raisonnable par rapport à ce que l'on constate dans de nombreuses collectivités.
- de la même façon nous avons affecté 1 019 980 € aux charges de gestion courante contre un peu moins de 997 000 € l'an passé.
-

S'agissant des investissements

Hors le fonctionnement de notre collectivité, de nos écoles, de nos services (centre de loisirs, multi-accueils, cantines, garderies..) que proposons- nous au budget 2011 ?

Comme d'habitude, s'agissant d'un budget unique, nous vous proposons de retenir un programme sachant que notre Conseil communautaire aura à se prononcer sur chaque opération programmée importante.

Le programme proposé

Nous proposons de consacrer nos efforts dans les domaines suivants

1°) l'action économique et l'immobilier d'entreprises

Nous proposons en particulier trois opérations :

- une étude complémentaire sur la ZI des Daubourgs pour une réalisation des premiers aménagements en 2012.

Nous sommes en train de réfléchir à l'installation sur cette zone d'une entreprise supplémentaire exerçant les mêmes activités que Steno, Siroon et la SMI

- l'aménagement de la ZA de Pouligny St pierre pour un crédit de 478 0000 €

- l'acquisition des locaux de la DDT au Blanc ou ex-DDE

Quelques mots sur ce dossier pour être très clair

La proposition de vente nous est parvenue de la DDT avec un montant estimé de 225 000 €

J'ai organisé plusieurs visites techniques et d'élus de ces locaux : d'abord de membres du bureau puis de tous les délégués communautaires

A l'issue de ces visites, l'unanimité semble se faire pour l'acquisition de ces locaux pour plusieurs raisons :

- le bon état des locaux
- un rapport qualité prix intéressant : il nous est proposé 225 000 €
- la possibilité d'y implanter des locaux de type entreprises relais notamment de tertiaire
- l'opportunité en accord avec les services de l'Etat d'y maintenir dans une partie des locaux les services de la DDT. Il me semble important d'afficher notre volonté de conserver des services publics qui travaillent pour les collectivités et les habitants
- J'ajoute que les responsables d'ERDF qui avaient conclu avec nous la construction de locaux sous MO de la collectivité avec reversement d'un loyer se sont vu proposer par nos soins leur intégration éventuelle de leurs services dans ces locaux : la réflexion est en cours.

L'idée a été avancée par des élus de les utiliser pour nos fins propres.

Je pense, en effet, que les services de l'équipe verte et l'équipe techniques des écoles pourraient intégrer ces locaux et cela donnerait une qualité de fonctionnement qu'elles n'ont pas aujourd'hui ; je rappelle que nous réfléchissons depuis 3 ou 4 ans à cette situation et que les coûts de construction de bâtiments neufs nous ont découragé jusqu'ici.

De même que cela peut nous aider à mieux gérer nos archivages et nos stockages de matériels assez volumineux dont nous sommes maintenant propriétaires.

Tout cela demande à être regardé.

Il reste un point sur lequel je ne reviendrai pas après avoir concerté les uns et les autres ces dernières semaines: les locaux administratifs autrement dit le siège de notre collectivité resteront eux à Ruffec.

Je crois qu'il y a là pour cette commune et pour la C de C un symbole que nous devons préserver : la communauté de communes a affiché d'emblée son intention d'être symboliquement implantée dans une commune rurale. Je souhaite que l'on maintienne ce symbole, qui n'est pas qu'un symbole mais aussi un rappel permanent de notre politique.

Nous avons écrit aux services de l'Etat notre intérêt pour ce bâtiment mais avec plusieurs demandes complémentaires d'informations

- un diagnostic amiante
- un diagnostic de performance énergétique
- les conditions du maintien des services de la DDT
- une proposition à 200 000 €

Je vous demande donc à travers ce budget de donner votre accord pour que, juridiquement, la ville du Blanc qui a le droit de préemption en matière d'immobilier délègue ce droit à la Communauté de communes qui devient notre droit de priorité, droit que je vous propose dès lors d'exercer.

2°) le domaine scolaire

Nous proposons des crédits :

- pour l'acquisition de matériels, de mobiliers (environ 80 0000 €)
- pour l'étude architecturale concernant la réhabilitation de l'école maternelle de Tournon st Martin (3000 €) et pour des travaux dans toutes les écoles et en particulier à l'école de Méridygn destinée à accueillir la restructuration du RPI de ce secteur (150 000 €)
- pour des travaux en régie (40 000 €)
- pour des investissements à réaliser sur le RPI de Roussines (35 000 €)

3°) le domaine touristique

Nous proposons :

- le financement de l'étude pour le seuil de St Aigny (10 000 €) avec participation des communes concernées

- une étude sur le barrage de Tournon (5000 €)

- le remplacement de grilles sur les viaducs de la voie verte

A ce sujet, je précise que l'entreprise Eurovia a été destinataire d'un document faisant très précisément le point des sections de voie qu'il nous semble important de reprendre. Je rappelle qu'à défaut d'accord satisfaisant avec cette entreprise la procédure contentieuse sera engagée.

- l'aménagement de structures de loisirs selon la programmation que la commission compétente aura définie suite à l'appel à projets lancé en fin d'année dernière par J Tissier (30 000 €)

- le préau de la gare d'Ingrandes et l'acquisition de la maisonnette de gare au lieu-dit l'Ipaudière (entre le Blanc et St Aigny)

- la maîtrise d'ouvrage pour le compte de la commune d'un Eco- camping à Lurais (60 000 €)

4°) le domaine de l'animation et des services

Nous vous proposons des crédits

- pour l'étude sur la mise en place d'un éventuel multi-accueil dans la partie SE du territoire
- des acquisitions pour la CIPAT et divers (8000 €)
- des améliorations pour le CSH de Fontgombault (25 000€)

- la création des multi- accueils de Tournon St Pierre et de Pouligny St Pierre : avec l'action économique, ce sont là les deux opérations importantes de cette année puisque la dépense s'élèvera à plus d'1 million d'euros mais avec l'espoir de près de 750 000 € de subventions

5°) les opérations Cœur de villages et logements

Je rappelle que s'agissant des premières, la C de C sert de « boîte à lettres » mais qu'elle porte vraiment les opérations de réhabilitation de logements.

Cela concernera pour les Cœurs de village :

- les communes de La Pérouille, de Lureuil pour les opérations elles-mêmes
- les communes de Pouligny, de St Aigny, d'Ingrandes, de Vigoux pour les études

Pour les opérations de logements, cela concernera :

- les communes de Rivarenes, de Nuret, de Thenay pour les réalisations

- les communes d' Oulches, Concremiers, Vigoux, Lurais, Néons sur Creuse et Sacierges pour les études.

Je fais confiance à la commission compétente pour faire avancer ces dossiers et bien positionner les ordres de priorité de façon consensuelle mais je n'ai pas de souci particulier.

A l'issue de l'intervention du Président Alain PASQUER, Monsieur Jacques TISSIER suggère que les locaux de la DDT pourraient servir à y transférer le siège de la Communauté de Communes afin d'améliorer les conditions de travail de l'équipe administrative.

Le Président Alain PASQUER indique qu'il n'est pas souhaitable (compte tenu des contacts qu'il a eus) que les locaux administratifs soient transférés de Ruffec au Blanc. Il précise qu'il est nécessaire de respecter le symbole auquel lui-même est attaché de l'implantation du siège de la CDC dans une commune rurale. Par ailleurs ceci est confirmé par Mlle VACHAUD, au nom du conseil municipal de Ruffec le château. Diverses interventions montrent que cette question n'est pas à l'ordre du jour et en tous cas, pas la condition d'acquisition de ces locaux.

La prise de compétence de la lecture publique est reportée.

VOTE DES TAUX 2011

Les services fiscaux n'ayant pas encore envoyé l'état de fiscalité, le Président propose de maintenir les taux à leur niveau précédent à savoir :

Taxe Habitation :	6,29 %
Foncier Bâti :	9,73 %
Foncier Non Bâti :	19,65 %
Taxe Enlèvement Ordures Ménagères :	13,50 %
Compensation relais :	8,23 %

LES ANNEXES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ET DU BUDGET 2011

Le Conseil Communautaire, approuve à l'unanimité les annexes suivantes

- opérations d'ordre de section à section ;
- acquisitions 2010 ;
- cessions 2010 ;
- services TVA rattachés au budget principal ;
- durées d'amortissements ;
- marchés ;
- l'état du personnel au 1^{er} janvier 2011

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Cette dotation remplace la Dotation Globale d'Equipelement et la Dotation de Développement Rural.

Pour 2011, seront déposés un dossier pour la modernisation des écoles, un dossier pour l'économie et les dossiers logements qui n'ont pas été retenus en 2010.